



H-

Trois-Rivières, le 28 novembre 2013

Philippe Gagnon
Agent de relations du travail | Conciliateur
900, boulevard René-Lévesque, 5e étage
Québec (Québec) G1R 6C9

OBJET : Rapport d'intervention à la Résidence Entre-Deux

Monsieur Gagnon,

En date du 28 novembre 2013, nous avons reçu copie du rapport d'intervention à la Résidence Entre-Deux de l'Agence de santé et des services sociaux rédigé par Monsieur Denis Grenier, Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services.

Suite à l'enquête et aux recommandations faites par Monsieur Denis Grenier dans ledit rapport, le Syndicat s'engage à suivre les recommandations du Rapport d'intervention et à cesser tout moyen de pression jusqu'au 16 décembre 2013, date à laquelle le syndicat obtiendra son droit de grève.

Espérant le tout à la satisfaction de toutes les parties, nous vous prions de recevoir, Monsieur Gagnon, nos meilleures salutations.



Jocelyn Gélinas
Conseiller syndical
Centrale des syndicats démocratiques

POUR le Syndicat des salarié(e)s en services d'aide aux personnes
en résidences de la Mauricie (CSD)